



Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 5 avril 2016

Présents: M. Jean-Luc von ARX (DC), Mme Olga BARANOVA (S), M. François BÄRTSCHI (MCG), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Pierre de BOCCARD (PLR), M. Simon BRANDT (PLR), Mme Natacha BUFFET-DESFAYES (PLR), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Rémy BURRI (PLR), M. Grégoire CARASSO (S), Mme Anne CARRON (DC), Mme Maria CASARES (S), Mme Alia CHAKER MANGEAT (DC), Mme Jennifer CONTI (S), Mme Laurence CORPATAUX (Ve), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Emmanuel DEONNA (S), M. Guy DOSSAN (PLR), Mme Hélène ECUYER (EàG), Mme Vera FIGUREK (EàG), Mme Jannick FRIGENTI EMPANA (S), M. Simon GABERELL (Ve), M. Sami GASHI (DC), M. Pierre GAUTHIER (EàG), Mme Amanda GAVILANES (S), M. Adrien GENECAUD (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Stéphane GUERX (EàG), M. Olivier GURTNER (S), M. Christo IVANOV (UDC), Ahmed JAMA (S), M. Claude JEANNERET (MCG), Mme Uzma KHAMIS VANNINI (Ve), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), M. Jean-Charles LATHION (DC), M. Laurent LEISI (MCG), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Didier LYON (UDC), Mme Amar MADANI (MCG), Mme Danièle MAGNIN (MCG), M. Carlos MEDEIROS (MCG), M. François MIREVAL (S), M. Michel NARGI (PLR), M. Jacques PAGAN (UDC), Mme Maria PÉREZ (EàG), Mme Patricia RICHARD (PLR), Mme Astrid RICO-MARTIN (DC), M. Lionel RICOU (DC), Mme Helena RIGOTTI (PLR), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. Jean ROSSIAUD (Ve), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Gazi SAHIN (EàG), M. Souheil SAYEGH (DC), M. Vincent SCHALLER (PLR), M. Pierre SCHERB (UDC), Mme Albane SCHLECHTEN (S), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (MCG), Mme Virginie STUDEMANN (S), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Sylvain THÉVOZ (S), M. Joris VAUCHER (Ve), M. Olivier WASMER (PLR), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG).

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6^e et au plus tard du 8^e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à communes.administration@etat.ge.ch

Date: 7 avril 2016

Le Conseil municipal, réuni en séance ¹⁾ ordinaire
²⁾ extraordinaire

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 14 avril 2016.

Objet: PR-1069 III

Constitutions

- d'une servitude d'empiètement en sous-sol grevant à charge la parcelle N° 4715 de Genève Petit-Saconnex, propriété du domaine public communal en faveur de SIG, selon plan de servitude provisoire N° 3 du 4 février 2014 établi par JC Wasser SA, ingénieur géomètre officiel;
- de servitudes d'usage de local et de passage, d'une durée de 50 ans, grevant à charge les parcelles N° 4155 de Genève Petit-Saconnex, quai du Seujet 30 à 36 et N° 366 de Genève Plainpalais, Cité Jonction, selon les plans de servitudes provisoires N°s 1, 2 et 4 établis le 4 février 2014 par JC Wasser SA, ingénieur géomètre officiel, et la constitution de servitudes de canalisations sur les parcelles N°s 366, 108, 4210, 3257, 258, 289, 290, 291, 292, 3255, situées sur la commune de Genève, Plainpalais, toutes propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur de SIG, selon plan général d'Energgestion SA du 24 octobre 2013 modifié le 20 janvier 2014.

Signature/s: Carlos Medeiros, président

Hélène Ecuyer, secrétaire